

ÉTAT DES LIEUX

MAI 2018

Prévention et promotion de la santé à destination des personnes en situation de handicap

Sommaire

I.	Contexte et méthode	3
A.	La demande de l'ARS	3
B.	La méthode.....	3
II.	Analyse documentaire.....	4
A.	Les rapports nationaux structurants	4
B.	Les référentiels nationaux existants.....	4
C.	Un nouveau référentiel national Fnes : "Promouvoir la santé et le bien-être dans le champ médico-social auprès des personnes en situation de handicap"	4
D.	Cadrage politique régional	7
III.	Qui fait quoi en Bourgogne Franche-Comté ?.....	8
A.	État des lieux des acteurs et des actions d'après la base de données OSCARS	8
B.	Enquête auprès des professionnels de l'Ireps.....	11
C.	Bilan des pôles de compétences sur ce thème	14
D.	Activité déployée par des opérateurs phares	15
1.	Creai BFC.....	15
2.	Mutualité Française BFC.....	16
3.	Autres acteurs phares	16
IV.	Approche par thématique	18
1.	Addictions.....	18
2.	Vie affective et sexuelle	20
3.	Santé buccodentaire	21
4.	Nutrition	22
V.	Perspectives.....	24
VI.	Annexes	28
A.	Bibliographie sélective	28
B.	Listes des acteurs de la région potentiellement mobilisables	30
C.	Ressources pour intervenir - exemples d'acquisitions.....	31
D.	Carte mentale des activités Ireps dans le champ promotion de la santé et handicap	32
E.	Analyse (AFOM) Atouts – Faiblesses – Opportunités - Menaces	33
F.	Exemple d'outil utilisable pour organiser la programmation stratégique régionale	34

I. CONTEXTE ET MÉTHODE

A. La demande de l'ARS

L'ARS souhaite disposer d'un état des lieux handicap et prévention en BFC pour bâtir sa stratégie dans ce domaine.

Les objectifs sont de connaître :

- **ce qui se fait** dans la région et **les structures** qui interviennent,
- **le public concerné** : personnes handicapées¹ (PH) en institution ou à domicile,
- **l'implication** des futurs membres du réseau régional d'appui à la prévention promotion de la santé (RRAPPS) (qui sont les anciens membres des pôles régionaux de compétences²) sur ce sujet,
- l'existence de **référentiels** en la matière.

Les thèmes prioritaires sont les addictions, la nutrition, la santé sexuelle et la santé buccodentaire."

B. La méthode

- **Analyse documentaire**
 - Documents nationaux
 - Productions régionales
 - Parcours handicap - PRS
 - Bilan des pôles de compétences année 2015 - 2017
 - Base de données Oscars
 - Identification des acteurs
 - Démocratie en santé (ma santé en Bourgogne Franche-Comté ; annuaire des associations, instances)
 - Fichier des contacts Ireps
 - Fiche conseil méthodologique auprès des animateurs de CLS
- **Enquêtes**
 - Entretiens individuels avec des partenaires du pôle régional de compétences
 - Questionnaires auprès des professionnels de l'Ireps
 - Questionnaires auprès des gestionnaires de Csap

Définition du handicap :

La loi du 11 février 2005 définit le handicap dans son article 2, comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie par une personne dans son environnement en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. ».

¹ En France, la formulation souvent préférée par les acteurs associatifs est "personne en situation de handicap". À l'international et par commodité, le terme habituel est souvent résumé à "personne handicapée".

² Dont Anpaa, Mutualité française, fédération des acteurs de la solidarité, Creai, ORS, Fédération addiction.

II. ANALYSE DOCUMENTAIRE

A. Les rapports nationaux structurants

- Le rapport Jacob (2013) préconise la systématisation des actions d'éducation à la santé en établissements comme à domicile ; recommandations reprises par la **Charte Romain Jacob** (2014), qui entend faciliter le parcours de soin et de santé des personnes en situation de handicap.
- Le rapport de Denis Piveteau (2014) intitulé « **Zéro sans solution** » rappelle que : « notre devoir collectif est de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes handicapées et pour leurs proches ».
- Le rapport de **préfiguration de l'Agence Nationale de Santé Publique** (Santé publique France) (2015) mentionne le secteur médico-social en tant que « milieu à investir » et la nécessité de « renforcer la mobilisation d'autres réseaux d'acteurs intervenant dans le champ de la promotion de la santé ».

B. Les référentiels nationaux existants

- En 2011, les Ireps Champagne-Ardenne, Pays de la Loire et Picardie en association avec l'observatoire de la santé du Hainaut (Belgique) et avec le soutien financier de l'Inpes, ont publié un Livre Blanc « **Préconisations pour le développement de programmes de promotion de la santé en IME³** ».
- Publication par l'Anesm (2013) des « **recommandations de bonnes pratiques professionnelles** » concernant « les personnes handicapées ». Ces recommandations portaient notamment sur la promotion de la santé et la prévention. Il s'agissait de « développer des modalités d'intervention permettant aux personnes handicapées de mieux appréhender leur santé ».
- Livre blanc de l'Unapei (2013) « **Pour une santé accessible aux personnes handicapées mentales** » s'adresse à l'ensemble des acteurs et des structures intervenant dans le parcours de santé de la personne handicapée mentale. Les mesures concernent plus particulièrement : la formation des professionnels des secteurs sanitaire et médico-social ; la participation et la communication des personnes accueillies ; les moyens de coordination des parcours de soins ; l'organisation des structures hospitalières ; le soutien des médecins libéraux ; la place des établissements et services médico-sociaux (ESMS) dans le parcours de soins.

C. Un nouveau référentiel national Fnes : "Promouvoir la santé et le bien-être dans le champ médico-social auprès des personnes en situation de handicap"

Depuis 2016, la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) met en place un projet intitulé « Développer la promotion de la santé chez les personnes en situation de handicap », avec le soutien de Santé publique France.

³ Institut médicoéducatif

Le projet vise, à terme, à développer la promotion de la santé, telle que définie par la Charte d'Ottawa, dans le secteur médico-social, et particulièrement sur le volet handicap, en lien étroit avec les associations et institutions nationales du secteur. Le projet s'appuie sur deux principales motivations :

- Un cadre législatif et des rapports et préconisations qui vont dans le sens de « développer des modalités d'intervention permettant aux personnes handicapées de mieux appréhender leur santé » (cf supra)...
- Le secteur social et médico-social en particulier regroupe de nombreux professionnels au contact de publics en situation de précarité et/ou de handicap qui peuvent être démunis face à certaines situations problématiques au sein des ESMS (par exemple pour ce qui concerne la vie affective et sexuelle des personnes accueillies). La démarche de promotion de la santé peut répondre en partie à ces difficultés.

Dans un 1^{er} temps, la Fnes a produit un rapport « **Résultats de l'enquête sur les projets et démarches de promotion de la santé dans les ESMS auprès des personnes et avec elles** » en décembre 2016. Celui-ci se compose d'une revue de la littérature, de résultats d'enquête et de pistes de recommandations⁴.

La dynamique s'est poursuivie par l'organisation d'un **séminaire national** « Promotion de la santé et handicap » à Toulouse le 16 mars 2017, ouvert au milieu médico-social ainsi que la production d'un document de communication synthétisant les pistes d'action partagées et identifiant les éléments favorables à la réussite de ce type de démarche.⁵

→ Les 10 pistes de travail envisagées :

1. Sensibiliser les professionnels des établissements et services médico-sociaux aux notions de promotion de la santé, d'éducation pour la santé et de prévention ;

La convergence entre la culture médico-sociale et les pratiques de promotion de la santé est indispensable à la construction d'un projet commun et à son appropriation par tous les acteurs. Cette convergence peut être recherchée au travers de différentes approches telles que la démarche qualité, l'évaluation interne ou externe, etc.

2. Diffuser les préconisations existantes concernant les facteurs favorisant l'implantation de projets de promotion de la santé dans les institutions ;

Par exemple, faire connaître aux équipes les préconisations du livre blanc « Promosanté et Handicap » les encouragera à adopter une démarche globale de promotion de la santé et favorisera la pérennisation des projets en ESMS.

3. Renforcer la participation des usagers et de leurs familles à toutes les étapes des projets d'éducation et de promotion de la santé ;

Cette préconisation suit les recommandations de l'Anesm concernant la participation effective de la personne accompagnée, ou de ses représentants légaux dans le cas d'une personne mineure, sous-tutelle ou curatelle. Elle correspond également à un principe d'intervention éthique et méthodologique essentiel de la promotion de la santé.

4. Soutenir la participation effective des personnes en situation de handicap qui siègent dans les instances, notamment par le biais d'une « formation » sur le rôle et les missions du Conseil de la Vie Sociale ;

Cette formation, qui existe déjà dans certaines régions, est composée de 4 ateliers de 3 heures. Au cours de ces ateliers, des techniques d'animation sont apportées pour améliorer la

⁴ Deux professionnelles de l'Ireps BFC sont membres du groupe de travail national.

⁵ Pour télécharger le rapport complet et sa synthèse : <http://www.fnes.fr/groupe-promotion-de-la-sante-et-handicap/demarche-de-promotion-de-sante-esms-aupres-personnes>

communication entre les différents acteurs, développer la participation active de chacun et ainsi conforter la politique de respect des droits des usagers.

5. Renforcer le travail avec les familles : valoriser les compétences des parents, réaffirmer le rôle des familles, renforcer la co-éducation

La pairémulation®, ou soutien par les pairs, décrit la dynamique en œuvre dans les relations entre des personnes qui ont l'expérience de la vie autonome avec une ou des déficiences physiques ou mentales, et des personnes dans la même situation qui recherchent les moyens d'accéder à une vie plus autonome. Dans cette approche, les seconds bénéficient des apports des premiers dans une relation facilitée par la parité et une confiance réciproque.

6. Renforcer ou développer les partenariats et le travail en réseau

La complexité du rapport à la santé des personnes concernées, la multiplicité des déterminants de leur santé (c'est-à-dire des facteurs qui impactent leur santé) et des problèmes de santé rencontrés invitent à développer un travail intersectoriel et pluripartenarial. Elles invitent également à mettre en place des réseaux d'échanges d'expériences entre les établissements médico-sociaux.

7. Systématiser la démarche d'un état des lieux / diagnostic multifactoriel pour être au plus près de la réalité de la structure

Les professionnels doivent être accompagnés dans la mise en place d'une méthodologie de réalisation de ces états des lieux et de recueil de ces besoins, prenant en compte, aussi finement que possible, les caractéristiques du public.

8. Développer un axe de travail « numérique et promotion de la santé »

En premier lieu, cet axe consistera à faire connaître ce qui existe en la matière, pouvant servir des objectifs de promotion de la santé (applications, jeux...). Il contribuera ensuite à sensibiliser et éduquer aux usages du numérique les personnes en situation de handicap, ainsi qu'à définir les partenariats spécifiques à mettre en place.

9. Développer la promotion de la santé au domicile

Des partenariats doivent être établis avec les professionnels intervenant à domicile. Des outils collaboratifs seront conçus à l'appui de ces partenariats.

10. Développer des partenariats avec les dispositifs de droit commun

Pour cela, la piste la plus prometteuse consiste à développer de nouvelles formes d'accompagnement s'inscrivant dans l'environnement proche des personnes en situations de handicap, en coordination avec les différents acteurs qui composent cet environnement (familial, administratif, scolaire, médical, ...), afin de repérer et de lever tous les obstacles à l'inclusion au quotidien.

→ La 3e étape a abouti à la rédaction d'un **guide d'aide à l'action** pour la réalisation de projets de santé dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS), publié en avril 2018.

Cet outil part des recommandations existantes pour les traduire et les opérationnaliser.

Il est noté que le périmètre d'action en faveur des ESMS ne doit pas entraîner l'exclusion des personnes qui ne fréquentent aucune structure ou leurs aidants (milieu ouvert). Les éléments favorisant les liens entre le milieu ouvert et fermé sont mis en avant.



D. Cadrage politique régional

Le Projet régional de santé (PRS) 2018-2027 (version 1.2, nov 2017) fixe dans son **cadre d'orientation stratégique (COS)** 2 orientations régionales :

- Faire le choix de la prévention et agir tôt et fortement sur tout ce qui a une influence sur notre santé,
- Favoriser l'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées dans le respect des choix de vie de chacun.

Le " parcours Handicap : une réponse accompagnée pour tous " repose sur les constats des différents rapports publiés ces dernières années portant sur le champ du handicap (rapport « Zéro sans solution » de Denis PIVETEAU, rapport mondial sur le handicap, rapport de Pascal JACOB, Rapport de Vaincre l'Autisme et le rapport de l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES)).

Plusieurs objectifs sont formulés dans le **Schéma régional de santé 2018-2022** :

Objectif général n° 4 : Renforcer l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap

- Mener une politique de prévention en santé bucco-dentaire sur chaque territoire
- Promouvoir l'éducation nutritionnelle (équilibre alimentaire et pratique d'activités physiques)
- Prévention des conduites addictives auprès des personnes en situation de handicap

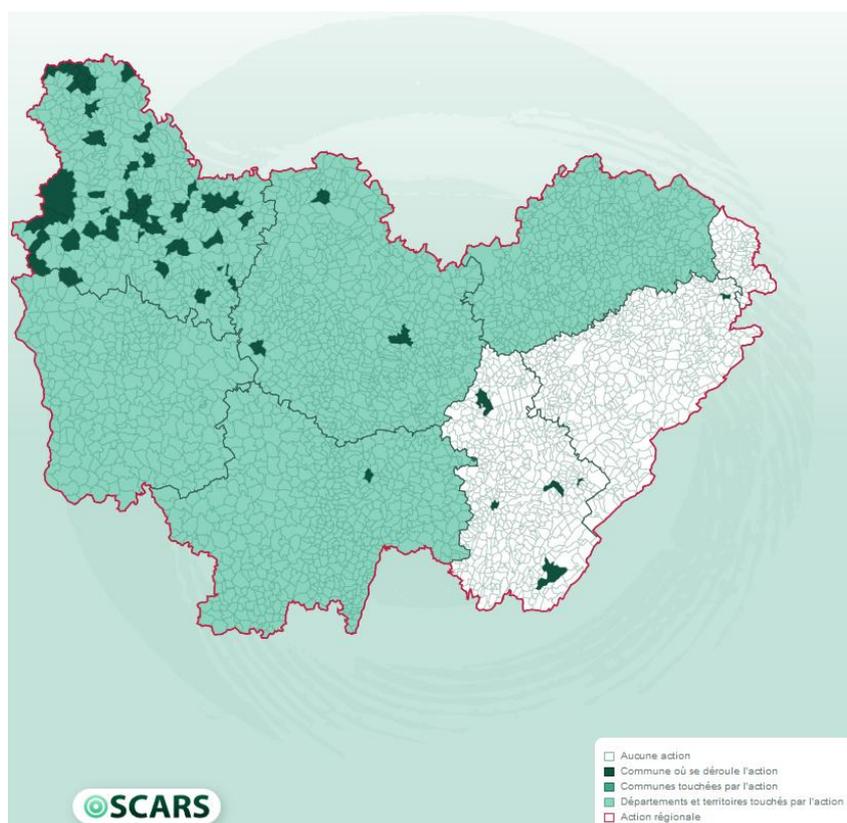
D'autres principes et perspectives figurent sous d'autres objectifs généraux, mais sont connexes, comme :

- Favoriser l'accès à la vie affective et sexuelle (VAS) des personnes en situation de handicap et les accompagner dans leur parentalité ;
- Promouvoir la communication et l'expression de la personne ;
- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs des différents champs (sanitaire /médico-social, enseignants/médico-social) ;
- Promouvoir les bonnes pratiques ;
- Anticiper les risques liés au vieillissement ;
- Soutenir la citoyenneté par une meilleure inclusion sociale ;
- Soutenir les aidants.

III. QUI FAIT QUOI EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ ?

A. État des lieux des acteurs et des actions d'après la base de données OSCARS

Au total, 28 actions sont renseignées dans la base régionale Oscars (www.oscarsante.org) sur la période 2012-2015⁶, concernant le public "personnes handicapées" (correspondant à 19 actions différentes). On en compte 11 sur le seul département de l'Yonne (correspondant à 5 actions différentes).



LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Yonne

- Stade Auxerrois : Favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux pratiques sportives. (2012–2013-2014-2015). Organisation de cycles et séances sportives diverses hebdomadairement (sports de combat, athlétisme, badminton, billard, musculation, sports collectifs...) - Conception de parcours sportifs spécifiques et adaptés aux besoins des personnes souffrant de handicap - Accompagnement des personnes en situation de handicap pour une intégration complète et autonome au sein des clubs.
- Comité Départemental Olympique et sportif : *Activ'santé 89. Proposer des modules de prévention aux personnes âgées et handicapées* (2013-2014-2015). Travail avec les EHPAD.
- Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire de l'Yonne (UFSBD 89) : *Maintenir l'état de santé bucco-dentaire des personnes handicapées* (2013). Sensibiliser la population handicapée à la santé bucco-dentaire - Développer les pratiques des personnels médico-éducatifs en matière de santé bucco-dentaire - Transmettre des conseils d'hygiène, des méthodes de brossages - Sensibiliser à l'impact de l'équilibre nutritionnel sur la santé bucco-dentaire.

⁶ Les actions pour l'année 2016 ne sont pas encore saisies à ce jour.

- Établissement Public Antoine Koenigswarter - EPNAK ESAT CATAGRI : *Favoriser l'épanouissement des travailleurs en situation de handicap* (2015). Prendre en compte l'accompagnement de leur projet parental. (Mise à disposition de supports par l'IREPS)

Nièvre

- Ireps Bourgogne : *Équilibre de vie pour les personnes déficientes intellectuelles* (2015-2016). Promouvoir la santé des personnes en situation de handicap par le développement d'actions en promotion de la santé. Prise de contact avec les professionnels des structures, diagnostic : identification des besoins des populations : échanges avec les professionnels, rencontres des publics concernés, soutien méthodologique pour l'élaboration d'un projet adapté et construit avec l'équipe de professionnels et éducation à la santé auprès des populations dans les structures d'accueil, Mise en place d'actions en cohérence avec les besoins identifiés par les référents de la structure et leurs bénéficiaires : 3 types de projets développés : A) Nutrition, B) Équilibre de vie : Santé Globale, alimentation, sommeil, hygiène, image du corps, C) Développement des compétences psychosociales. Suivi, évaluation des projets. Public : Personnes en situation de handicap (45) Professionnels de structures (ESAT, IME, Foyer d'hébergement, Service d'accompagnement à la vie sociale).

Franche-Comté

- IREPS Franche-Comté (PRS objectif PRAPS) : *Proposer des actions de santé pour développer et améliorer les connaissances et les pratiques nutritionnelles* des professionnels et des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité. (2014). Donner des éléments de base pour concevoir un mode nutritionnel adapté aux besoins et aux possibilités des personnes - Diffuser et accompagner l'information pour la rendre accessible et compréhensible par tous - Développer l'esprit critique par rapport aux messages publicitaires - Clarifier les slogans nutritionnels - Permettre aux acteurs de terrain de réactualiser leurs pratiques et de les accompagner.

LES ACTIONS ORGANISÉES POUR TOUT PUBLIC, INCLUANT UN AXE "PERSONNES HANDICAPÉES"

- Tab'agir. Concours (2012-2013-2014). Invitation des IME et Sessad à participer.
- Ville d'Audincourt. Prévention obésité (2014). Inclusion d'une dizaine d'adolescents porteurs de handicap.
- Communauté d'Agglomération du Grand Chalon - Direction de la Santé Publique. Animation d'un groupe de réflexion, d'éducation et d'actions aux sexualités - GREAS (2012-2013-2014-2015). Organisation de groupes de paroles et/ou de temps d'échanges, de sensibilisation et de formations auprès des publics en situation de handicap mental et/ou physique, leurs professionnels, leurs parents et leurs entourages.
- Association de Dépistage des Cancers en Saône-et-Loire (ADéMaS 71). Dépistage organisé des cancers en Saône-et-Loire. (2014). Mise en place d'une enquête sur les difficultés d'accès pour les personnes handicapées.
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Haute-Saône (CIDFF 70). Éducation à la VAS : la Boussole (2015). Intervention en IME.
- Maison commune de la Marjorie (AMCM) (Jura, Lons-le-saunier). Santé bien-être. (2014-2015). Ateliers d'éducation pour la santé (Praps). Partenariat Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'Udapei.

LES ACTIONS MENTIONNANT LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP, PARMI D'AUTRES PUBLICS

- FADB. Journée "Vivre avec son diabète"
- Association Saint-Michel le Haut (ASMH) (Jura). Prévention des risques en situation professionnelle
- Communauté de communes du Pays Châtillonnais. Promotion de la vaccination et renforcement de la couverture vaccinale des publics fragilisés (2013)
- Maison de santé du Plateau de Nozeroy. Bien vieillir (2015)
- Ville de Dijon. Village goût nutrition santé (2012-2013-2014)

Synthèse de l'exploitation OSCARS

- Le dispositif d'observation permet d'identifier une diversité d'acteurs et d'actions, avec un descriptif précis.
- Il souffre actuellement d'un manque d'exhaustivité : on ne retrouve pas certains projets phares pourtant financés par l'ARS : Programme bourguignon VAS et handicap, pluriannuel, porté par le Creai en partenariat avec la Mutualité française et l'Ireps ; Projet expérimental Nutrition handicap, porté par l'Ireps, antenne de la Nièvre.

Parangonnage Oscars national

On compte 185 actions dans la base de données nationale, exportée au 22/12/17 sur les actions saisies 2016-2017. Les principaux thèmes sont la santé mentale, la nutrition, la sexualité et les addictions. Une exploitation complémentaire qualitative pourrait être réalisée dans un second temps.

Thème principal des actions répertoriées dans la base nationale Oscars

Thème	Nb d'actions
Santé mentale dont Gem	60
Nutrition	47
Sexualité	22
Addictions	15
Politiques, Praps, partenariats	8
Infection VIH	4
Cancers, maladies chroniques	3
CPS	3
Environnement	3
Parentalité périnatalité	3
Santé travail	3
Buccodentaire	3
Accidents	2
Vieillesse	2

Base exportée au 22/12/17 sur les actions saisies 2016-2017

La grande majorité des actions aborde plusieurs thèmes. Ce tableau présente le thème principal des projets.

B. Enquête auprès des professionnels de l'Ireps

Les professionnels des antennes départementales et du siège ont été interrogés. Leur connaissance des acteurs et des actions sur les territoires varie selon leur degré d'implication dans des projets en faveur de ces publics.

À votre connaissance, qui sont les principaux intervenants dans le champ de la prévention auprès des personnes en situation de handicap ?

Côte-d'Or	Doubs
<p>Gestionnaires et associations : PEP 21, Acodege, Adapei 21, Apajh 21⁷, APF 21</p> <p>Opérateurs : Creai, Mutualité française</p>	<p>Adapei - SAVS⁸ : atelier à destination du public accompagné en individuel avec des modules thématiques santé (sur 6 mois). Public déficient.</p> <p>Invités au festin : souffrance psychique. Atelier thématique nutrition à destination des publics accompagnés par le Samsah ; forums citoyens</p> <p>IME Vaucluse (AHS-FC⁹) : 6 séances, gestion des émotions animées par une psychologue et un moniteur éducateur.</p> <p>IME, maisons relais, pension de famille : Ateliers thématiques (nutrition-hygiène...)</p> <p>IME Parc : animations</p> <p>Cics¹⁰ : VAS de niveau 2 (spécialisation handicap). Interventions en établissement. 5 séances par groupe.</p> <p>Ireps : Échanges de pratiques entre ESMS sur la participation</p>
Jura	Nièvre
<p>APEI¹¹ SAVS Lons-le-Saunier : ateliers multithématiques pour les PH de plus de 50 ans</p> <p>Ireps 39 : ateliers mémoire, ateliers cuisine pour les retraités SAVS de Lons (financement Ppapa/conférence des financeurs)</p> <p>Ugecam¹² IME les 100 tilleuls : programme VAS, conseil méthodologique par l'Ireps</p> <p>APEI Juraliance Arbois : Atelier mémoire par Ireps</p> <p>IME Perrigny - APEI Lons : actions VAS</p> <p>Unité maternelle autisme - SESSAD APEIS Lons : apprentissage du corps, conscience de soi, CPS</p>	<p>Service mobile de coordination des soins : actions qui ciblent les publics vieillissants en foyer de vie, en situation de handicap</p> <p>Tab'agir : concours qui inclut les IME, et intervention au foyer de Corvol-l'Orgueilleux</p> <p>CDEPF : sensibilisation VAS auprès des familles</p> <p>Siel Bleu : prévention des chutes</p> <p>UFOLEP : inclusion de personnes suivies en SAVS à des activités sportives "ordinaires"</p> <p>Handisport : activités sportives adaptées en établissements</p> <p>Pôle sportif de l'Adapei : journées sportives, rencontres inter-établissements</p> <p>Creai : travail autour des aidants/des familles</p> <p>Adapei : actions en interne</p>

⁷ Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

⁸ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

⁹ Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté

¹⁰ Centre d'information et de consultation sur la sexualité (Centre de Planification et d'Éducation Familiale).

¹¹ Association de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis

¹² L'Ugecam, groupe de l'assurance maladie, gère 14 établissements de santé & médico-sociaux en BFC.

Haute Saône	Saône-et-Loire
<p>Adapei et SAMN¹³ : atelier nutrition Boire/manger/bouger et atelier culinaire</p> <p>Adapei ESAT : VAS/tabac/Moi(s) sans tabac</p> <p>Adapei : création d'un outil adapté au public handicapé vivant à domicile "manger mieux, vivre mieux" + formation à destination des professionnels.</p> <p>GEM de l'AFTC¹⁴ : Nutrition, VAS. Travail avec la Mutualité française</p>	<p>Ireps : PSJ : formation, accompagnement méthodologique, ateliers d'échanges de pratiques, groupes de travail dans les CLS.</p> <p>Planning familial et certains CPEF : éducation à la sexualité avec certains établissements. Formation et ateliers d'échanges de pratiques dans le cadre du GREAS, avec l'appui de l'Ireps</p> <p>Esat / Foyer / Samsah Le clos Mouron (Montret) ; SAVS Tournus : Ateliers santé (programme santé précarité Ireps)</p> <p>Esat Ateliers de Chanteloup (Hurigny) ; Foyers de Bourgogne (Blanzay) : projet nutrition</p>
Yonne	Nord Franche-Comté (aire urbaine)
<p>MDPH 89 : accueil, information conseil des PH et leur famille, évaluation des besoins et orientation vers les structures appropriées.</p> <p>Epnak : projet VAS</p> <p>Croix-Rouge : projet VAS, souhait d'installation d'un comité d'éthique pour le Nord Yonne</p> <p>Apeis¹⁵ 89 : projet hygiène corporelle et VAS pour 2018.</p> <p>Apajh, IME Guerchy : projet VAS</p> <p>Réseau de santé mentale de l'Yonne : appui aux professionnels pour les situations complexes en santé mentale.</p> <p>EPMS Cheney : projet Hygiène pour 2018</p> <p>Esat-Fam¹⁶ Tonnerre : formation au dépistage buccodentaire</p> <p>Esat Cheney et Ravière : atelier nutrition pour prévenir risques cardiovasculaires et diabète.</p> <p>Samsah Avallon : ateliers sur les thématiques nutrition et médicaments.</p> <p>UFSBD89 : dépistage buccodentaire pour les Esat/Fam/Mas</p> <p>Esat Auxerre: intervention Tab'agir</p> <p>Mise en place en 2017 d'un groupe d'échanges et de soutien des aidants de personnes en situation de handicap psychique.</p>	<p>Centre de prévention et d'éducation familiale (CD 90) : VAS jeunes et adultes en situation de handicap</p> <p>Ireps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier santé au GEM : plusieurs thématiques dont addictions/nutrition/VAS. De 2010 à 2014 (non reconduite faute de financement). Adhérents/adultes en situation de handicap psychique - Atelier santé en Esat, IME : plusieurs thématiques dont addictions/nutrition/VAS. demandes ponctuelles. - Atelier santé Image de soi et VAS en pension de famille ADOMA : plusieurs séances. Action en cours de construction avec le CPEF, Solidarité femmes. - Accompagnement méthodologique et guidance documentaire sur santé globale, VAS et nutrition : IEM, ESAT ; Impro, IME, Établissement Public les Éparses - Structures d'insertion/CCAS : accompagnement santé individualisé par l'Ireps / publics avec handicap physique ou psychique. - Organismes de formation (onlineformapro) : élaboration du projet professionnel des travailleurs handicapés, avec animation d'ateliers santé par l'Ireps jusqu'en 2015 <p>Pour ce qui est connu, les actions sont le plus souvent menées par les acteurs en lien direct avec le public, dans les milieux d'intervention.</p>

¹³ Service d'accompagnement en milieu naturel

¹⁴ Groupes d'Entraide Mutuelle

¹⁵ Association de parents et amis d'enfants inadaptés du sénonais

¹⁶ Foyer d'accueil médicalisé

Activité de l'Ireps Région BFC sur ce thème

MISE À DISPOSITION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES ET DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES (cf infra - activité des pôles de compétence).

L'OFFRE DE FORMATION CATALOGUE 2018 :

- Formation « parcours de santé et handicap » avec module « Nutrition », « addictions », « VAS » et « Hygiène de vie »
 - Un module de base sur le parcours de santé et les outils et méthodes d'intervention en éducation et promotion de la santé (2 jours)
 - Des modules thématiques pour mieux s'approprier le cadre d'intervention (1 jour chacun)
- Intervenir en VAS auprès de personnes en situation de handicap (2 jours)

PROJETS PHARES

- 2012-2017 : Projet VAS Creai/Ireps/Mutualité + Formation VAS FC
- 2016-2018 : Programme **Nutrition Handicap** développé dans la Nièvre et à vocation expérimentale pour le développement d'actions nutritionnelles auprès des établissements médico-sociaux du département, en partenariat avec l'ORS et le CREAL.
- 2017-2019 : Projet **Fondation de France** « Vie affective, sexualité et handicap en Bourgogne-Franche Comté » avec la création d'un **parcours d'autoformation** pour les professionnels et un module accessible pour les jeunes.
- 2016-2018 : Projet autour de la **participation des personnes accueillies**
Colloque 2017 sur la participation des personnes accueillies en ESMS (Besançon)
Accompagnement individuel d'ESMS de la région sur la participation et échanges de pratiques inter-établissements (Doubs et Yonne)

RECHERCHE INTERVENTIONNELLE

- 2015-2019 : Projet de recherche **EBENE** « Efficacité d'un programme de promotion de la santé bucco-dentaire chez les patients schizophrènes »
- 2017-2019 : PREPS **COPsyCAT** Collaboration cardiovasculaire Patient avec tb psychiques -- soignant

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELLES

Autour du projet Nutrition et handicap, du projet Ebene, et du projet VAS handicap.

Source : enquête professionnels de l'Ireps – Carte mentale en annexe.

C. Bilan des pôles de compétences sur ce thème

Pour la Bourgogne, plusieurs dynamiques ont été lancées via le pôle de compétences. C'est par exemple suite à l'organisation d'une 1^{ère} journée régionale sur le thème de la VAS et handicap que le projet partenarial Creai-Mutualité-Ireps a été co-construit.

Les réalisations
2012

- Organisation d'une **journée régionale d'échange de pratiques** en direction des professionnels « La **vie affective et sexuelle** des personnes en situation de handicap, quelles postures professionnelles ? » (Bourgogne)
- **Dossier technique** n°3 « Vie affective et sexualité des personnes vivant avec un handicap mental »



2014

- **Journée d'échange de pratiques « Quelles spécificités dans les actions de prévention auprès des personnes en situation de handicap ».**
Pilotes : IREPS, CREA, Mutualité Française, Commission Spécialisée Prévention/CRSA, Fédération Addiction. Les ateliers portaient sur les thèmes santé buccodentaire, nutrition (Alimentation, santé globale et hygiène), dépistage des cancers, les handicaps sensoriels, la VAS et les CPS.
- **Promotion de la santé des personnes en situation de handicap.** *Les cahiers du pôle*, n° 4, 10/2014. pp. 3-28. *Ce dossier valorise des initiatives et des projets en promotion de la santé des personnes en situation de handicap et a pour ambition d'en susciter de nouveaux.* <http://episante-bfc.org/documents/revues/les-cahiers-du-pole>
- Une **fiche conseil en méthodologie** spécifique aux populations en situation de handicap a été rédigée, à l'attention des animateurs santé des Contrats locaux de santé. Elle comprend des points de repère sur l'organisation du secteur, les enjeux, les dispositifs, les ressources (intervenants et coordonnées) en 2014¹⁷.



2015-2016-2017

- **Activités physiques et sportives pour la santé : des recommandations à la pratique. Dossier technique n°6.** VASSIEUX Laëtitia. Dijon : Ireps Bourgogne, ARS Bourgogne, Ministère de la jeunesse et des sports, 11/2015. 42 p. *Ce document a donné des pistes pour les personnes « à besoins particuliers », dont les personnes en situation de handicap.*
- **Prévention et personnes handicapées vieillissantes**
Plusieurs structures ont été demandeuses d'un accompagnement méthodologique sur ce thème, et 4 partenaires du PRC se sont associés pour répondre à ces demandes : ORS – Creai – FNARS – Ireps.
Un appui ponctuel à certaines structures a été fourni. Parmi les perspectives, on envisageait un travail collaboratif des documentalistes du pôle (Ireps, ORS, CH la Chartreuse, Irteess...) sur ce thème, la mise en lien avec les dispositifs de prévention universels déjà financés en région, et avec les acteurs et financeurs des dispositifs.
- **Conseil méthodologique aux promoteurs (pôles bourguignon et franc-comtois)**



¹⁷ Elle serait à mettre à jour.

Différents projets ont été accompagnés, à la demande des structures. Exemples : projet global sur la promotion de la santé mentale / la souffrance psychique des enfants et adultes accueillis (structure gestionnaire) ; projet santé - sommeil dans le cadre d'un festival (IME) / Accompagnement des pratiques professionnelles pour les PH vieillissantes dans des foyers de vie (Service mobile de coordination des soins) / accompagnement d'un groupe de travail interne à l'écriture d'un guide méthodologique de mise en œuvre d'actions sur la VAS (Résidence Départementale d'Accueil et de Soins) / projets parentalité, tabac (...)

- **Base de données documentaire et pédagogique**

Plusieurs **outils d'intervention** ont été acquis pour accompagner des projets de promotion de la santé, à la demande des structures du secteur :

- Outils facilitateurs de communication : pictogrammes, documents en "facile à lire et à comprendre"
- Outils d'intervention et documents audiovisuels pour intervenir dans le champ de la VAS
- Ouvrages et guides d'intervention à destination des professionnels pour accompagner les PH dans les ESMS.

(Exemples d'acquisitions pour l'année 2016 en annexe)

D. Activité déployée par des opérateurs phares

1. Creai BFC

Source : entretien individuel directrice 13/12/17.

• **Programme VAS & Handicap®**

Depuis 2012, les professionnels de 92 établissements de Bourgogne (ESAT, IME, ITEP, foyers d'hébergement adultes et enfants, etc.) ont déjà suivi cette formation-action et pu adapter leurs projets d'établissements en fonction de leurs problématiques et attentes.

Étapes de la formation sur une année : formation des directeurs (1 jour) ; sensibilisation du personnel (1/2 journée) ; formations-action (2 jours) ; échanges de pratiques inter établissements (4 demi-journées) ; accompagnement méthodologique ; journée des partenaires.

Un forum régional Amour, sexualité et handicap le 1er décembre 2016 à Dijon et a réuni plus de 500 personnes handicapées et 300 accompagnants. Des saynètes de théâtre sur la vie amoureuse et sexuelle et une quinzaine d'ateliers permettaient de s'informer et d'échanger avec les intervenants (sexologue, assistante sexuelle, psychologue, juriste...) : relation au corps, émotions et désirs, parentalité, prévention des risques, droit, respect de la vie privée...

Un site a été développé à partir de ce projet pluriannuel, avec un soutien financier de la fondation Harmonie Mutuelle <http://vas-handicap.fr/>.

La méthodologie d'intervention étant jugée satisfaisante, le CREAI souhaiterait étendre ce projet au territoire franc-comtois, que soit pour les établissements ou pour les services.

• **Formation :**

- A destination des professionnels (réglementation, VAS, Deuil, fin de vie et maladie grave, appréhender le handicap psychique, ...)
- A destination des usagers (connaître ses droits, ...)
- Mixte Pro-Usagers (rendre les écrits accessibles en facile à lire et à comprendre)

Les pistes d'améliorations du point de vue du Creai

- Travailler avec les maisons de santé pluri professionnelles (MSP), quelque soit le thème. Actions de formations, sensibilisations, dans la perspective de toucher plusieurs professionnels en même temps.
- Le Creai n'est pas spécialiste des thématiques mais de la connaissance des publics, il peut rendre accessibles les stratégies de prévention.
- Les publics hors institution sont soit accompagnés par un service, soit sans solution, ce qui devrait être de plus en plus rare. La prévention peut donc s'exercer via les services.
- Il est possible, si c'est jugé utile, de lancer un sondage rapide auprès des établissements pour identifier leurs attentes.

2. Mutualité Française BFC

Source : entretien individuel directeur 03/10/17 et Plan de prévention 2017.

- **Environnement** : formation dans les structures d'accueil des personnes en situation de handicap Prévention des allergies alimentaires » partenariat avec le RAFT. Objectifs : former les professionnels de la restauration collective et sensibiliser les parents
- Programme **VAS & Handicap**[®] Creai-Mutualité-Ireps
- **Conférences des aidants**
- **Ateliers thématiques** auprès des PH âgées : sorties des ESAT, en SAVS. 5-6 ateliers par an. Alimentation – hygiène – estime de soi. Action sur 5 départements.

Les pistes d'améliorations du point de vue de la Mutualité

- Le sujet doit être posé préalablement collectivement par exemple en groupe de travail Ireps-Creai-- Mutualité-- assurance maladie (service prévention et service médical)¹⁸- ARS
- Travail ensuite avec les gestionnaires d'établissement. Un regroupement des acteurs est indispensable : Creai – fédérations d'établissements – acteurs du soin.
- Concernant les personnes âgées, il faut souligner que la préoccupation pour la santé buccodentaire n'est pas identique selon les départements, certains jugeant ce public non prioritaire.

3. Autres acteurs phares

▪ AIR : une association bisontine

Fondée en 1985, l'Association Information Recherche (AIR Besançon) a pour objet de favoriser par tout moyen la relation d'aide, l'information et la recherche sur le handicap. On note parmi ses activités du diagnostic (autisme principalement) et des formations :

- Nutrition et handicap
- Nutrition de la personne polyhandicapée
- Handicap et santé dentaire
- L'autodétermination
- Types de handicap et conséquences
- Développer l'autonomie
- Moyens de communication
- Atelier conte
- Art-thérapie
- Souffrance psychique et handicap

¹⁸ Même s'il n'y a plus de moyens humains en prévention, l'assurance maladie peut mobiliser les centres d'examen de santé et traiter les questions d'accès aux soins. La Carsat peut aussi être mobilisée pour les personnes âgées.

- Partenariats parents/pro
- Affectivité intimité sexualité
- Handicap, internet et réseaux sociaux
- Jeu et handicap

<http://www.airhandicap.org/>

■ Acteurs de la démocratie en santé

Les instances de démocratie en santé sont des ressources importantes en région. Les commissions spécialisées prévention et médicosociale de la CRSA, et les nombreuses associations d'usagers dans ce domaine¹⁹ sont susceptibles d'être mobilisées sur ce thème fédérateur. Elles peuvent s'appuyer sur le système d'information des instances (site internet, newsletter et page facebook ma santé en Bourgogne-Franche-Comté).

Les conseils territoriaux de santé (CTS) sont plusieurs à avoir priorisé ce thème. Ainsi par exemple, le CTS de la Nièvre a pour projet la constitution d'un pôle départemental d'excellence sur le secteur médicosocial, celui de l'Yonne a abordé ce thème de manière approfondie, celui du Nord Franche-Comté a proposé de mener une recherche interventionnelle sur le développement des CPS des jeunes en situation de handicap et s'intéresse particulièrement à la coordination des acteurs et à l'accompagnement de l'avancée en âge des PH tant à domicile qu'en structure. *(non exhaustif)*

Illustration du site internet ma santé en Bourgogne-Franche-Comté

<http://ma-sante-en-bourgogne-franche-comte.org/grand-public/je-prends-soin-de-moi/je-suis-en-situation-de-handicap>

The screenshot shows the website interface for 'Ma santé en Bourgogne-Franche-Comté'. At the top, there is a navigation menu with links for 'ACTUALITÉS', 'GRAND PUBLIC', 'REPRÉSENTANTS D'USAGERS', 'ESPACE INSTANCES', and 'PUBLICATIONS'. A search bar is located on the right. Below the menu, the breadcrumb trail reads 'Accueil > Grand public > Je prends soin de moi > Je suis en situation de handicap'. The main content area has a heading 'Je suis en situation de handicap' and a sub-heading 'Autonomie, qualité de vie...à la recherche du bien-être'. A sidebar on the right contains a section 'JE PRENDS SOIN DE MOI' with links for 'Je m'informe sur la fin de vie', 'Je suis acteur de ma santé', 'Je suis malade', 'Je suis en situation de handicap', and 'J'ai une maladie chronique'.

¹⁹ Le site héberge le répertoire et le portrait des associations d'usagers. Initialement porté par la Bourgogne, il s'étoffe avec les associations franc-comtoises et doit prendre en compte les modifications suite à la réforme territoriale, à la création de France assos santé. On pourra aussi compter sur les CDCA (conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie) en cours d'installation.

IV. APPROCHE PAR THÉMATIQUE

1. Addictions

L'Anpaa et la Fédération addiction ont été des membres actifs au sein des deux pôles de compétence bourguignon et franc-comtois. Une enquête par questionnaire auto-administré a été effectuée auprès des 11 gestionnaires de Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (Csapa)²⁰. Au total, 8 actions de prévention répertoriées concernent des publics en situation de handicap.

Côte-d'Or	Doubs
<p>ANPAA 21 IME, Fam : Formation des professionnels et sensibilisation des PH. Faire naître une réflexion autour des notions de base en addictologie, travailler sur les idées reçues, réfléchir sur le sens de la consommation et les alternatives, apporter des connaissances sur le réseau d'aide. Co-animation animateur prévention et professionnels des établissements. Financement par l'établissement (2016-2017)</p> <p>Sedap Des projets en cours mais des difficultés de mise en place : Foyer Le Mail à Chenove (difficulté de mise en place avec les équipes, en raison de l'organisation interne), et IME Charles Poisot.</p>	<p>CSAPA Solea ADDSEA IME Etueffont. Théâtre d'improvisation. Saynètes en rapport avec les conduites addictives puis débriefing par les professionnels pour apporter des repères, des messages de prévention et de RDR. 1 séance pour 72 jeunes. Travail en amont par l'équipe éducative piloté par l'infirmière de la structure. MILDECA 2016</p> <p>Erea²¹. Jeu. Travail sur les facteurs de risque et de protection en matière d'addictologie et de santé, compétences psychosociales. Jeu de société où les élèves en deux équipes vont répondre à des questions. Outil adaptable au public. MILDECA 2017.</p>
Jura	Nièvre
<p>Oppelia Passerelle39 IME : Apporter des connaissances santé/bien-être, informations sur les produits, leurs effets et sur la législation, les ressources. Mise à distance critique des stéréotypes et identification des pressions sociales. 30 Jeunes. Prestation de service (675 euros). 2017.</p> <p>Fam Bois Joli- Morez. Créer un climat de confiance, augmenter le niveau de connaissances des résidents (risque, produits, addiction), renforcer les CPS (savoir dire non, influence des autres, se positionner, se questionner, le quotidien -collation-sorties). 1. formation des professionnels (Mildeca 900 €) 2. adaptation de l'outil aux particularités du public (prestation) 3. intervention auprès du public (prestation 720 €). 30 résidents. 2017-2018. Travail préalable pour co-construire les supports adaptés à la population et à ses capacités.</p>	<p><i>Pas d'action mentionnée (action Tab'agir au foyer d'hébergement de Corvol cf supra)</i></p>

²⁰ L'Anpaa étant considérée comme 1 seul gestionnaire.

²¹ Établissement d'enseignement adapté

Haute Saône	Saône-et-Loire
<p><i>Pas d'action mentionnée (action Moi(s) sans tabac Adapei ESAT : cf supra)</i></p>	<p><i>Pas d'action mentionnée (mais pas de retour de questionnaire de la part du Kairn)</i></p>
Yonne	Nord Franche-Comté (aire urbaine)
<p><i>Pas d'action mentionnée (action Tab'agir à l'Esat Auxerre : cf supra)</i></p>	<p>Anpaa 90 IM-pro : Prévention des conduites addictives. Apporter des connaissances, échanger sur ce qu'est l'addiction, la prise de risque. 25 jeunes. Prestation 2017.</p> <p>Csapa Équinoxe Montbéliard (AHSFC) Esat de Villersexel (issu de l'AHSFC) : Intervention à destination des professionnels Leur permettre d'acquérir des connaissances en addictologie et les aider à accompagner/orienter les personnes en situation d'addiction. Partage de pratiques, échange et partage d'information. Diffusion de plaquette du centre afin que le CSAPA soit identifié comme lieu ressource autant pour les professionnels que pour le public accueilli. (2016) Plusieurs personnes accompagnées en individuel au Csapa suite à cette intervention.</p> <p><i>Un psychologue en formation dans l'équipe pour 6 mois a permis la création un outil de prévention spécifique, pour les PH avec handicap psychique : guide pratique et fiches d'intervention, pour la construction et la mise en place d'une action sous forme de photo-expression.</i></p> <p>IMP²² La bouloie / Hérimoncourt Échange de pratique/ réflexion autour d'une action à destination du public. En cours de construction.</p> <p>Altai Le Relais Pas d'actions mais des demandes.</p>

→ Au total, on note une hétérogénéité de ces actions qui sont construites autour d'objectifs différents, et qui sont fortement dépendantes des moyens mobilisables. Les professionnels des Csapa ont des demandes de la part des ESMS, souvent de la part de professionnels confrontés à une problématique de conduites addictives.

²² Institut Médico-Pédagogique

Les suggestions pour la construction d'une stratégie régionale de prévention en faveur des personnes en situation de handicap ?

Pour les ESMS

- Associer les fédérations et associations œuvrant dans le champ du handicap à une réflexion sur la prévention et sa mise en œuvre auprès de leurs publics, dans leurs diversités.
- Accompagnement méthodologique, animation de groupes de travail pour organiser les règles de vie d'un foyer (règlement de fonctionnement : action de prévention de l'utilisation du tabac au sein de la structure), traiter des questions éthiques
- Apporter une expertise aux établissements dans le cadre de la continuité du parcours de soins : sensibilisation et formation des encadrants, des coordinateurs des projets individualisés...
- Organiser une réflexion sur les retours à domicile : les services experts en addictologie pourraient être associés à l'accompagnement des PH dans le cadre d'un retour à domicile après une hospitalisation longue dans un centre de rééducation par exemple pour éviter les ruptures et/ou échecs. Partenariat à développer avec les services à domicile (en amont de la sortie avec les établissements, formations et sensibilisations des professionnels encadrants et des intervenants des services à domicile).

Pour les opérateurs de prévention

- Réflexion autour d'outils utilisables auprès du public PH dans le but de rendre les interventions davantage accessibles. Manque d'outils adaptés.
- Prendre en compte des temps de préparation importants et réguliers avec les équipes afin de co construire les actions.
- Organiser le partage d'expériences entre Csapas investis dans ces actions.
- Dispenser des formations aux professionnels de la prévention.
- Améliorer la connaissance des techniques d'animation auprès de ces publics.

À noter :

Un professionnel ressource : La directrice de l'Anpaa 21 a un parcours professionnel dans le secteur médicosocial (APF²³).

2. Vie affective et sexuelle

En Bourgogne (cf supra), le **Creai**, la **Mutualité** et l'**Ireps** se sont fortement mobilisés sur le thème VAS-Handicap.

En Franche-Comté, en dehors de l'Ireps, deux principaux opérateurs sont positionnés sur la thématique : l'Institut Régional du Travail Social (**IRTS**) et le Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité (**CICS**).

L'IRTS FC

- 2014 : l'antenne Aire urbaine (Belfort – Héricourt – Montbéliard – Delle) de l'IRTS, en lien avec les délégations de l'Association des Paralysés de France (APF) du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort, a organisé à Audincourt un **colloque** intitulé « Le plaisir de choisir – VAS des personnes en situation de handicap ».

L'objectif était d'interpeller les professionnels, familles et personnes en situation de handicap afin de leur faire prendre conscience du besoin d'une « réelle réflexion pluridisciplinaire autour

²³ Association des Paralysés de France

de cet accompagnement ». Suite à cette journée, un numéro des Cahiers du travail social a paru en 2015 (n°78 ; publication de l'IRTS), construit à partir des interventions et échanges.

- **Formations** « tout au long de la vie » proposées par le Pôle– Accompagnement des publics accueillis de l'IRTS-FC. Une formation « VAS des personnes dépendantes vivant en institutions » de 3 jours est à destination des professionnels intervenant en institution.
- 2016, l'IRTS propose une formation « Intimité et handicap physique : du soin à la liberté... Quel accompagnement à la vie affective et sexuelle ».

L'Ireps Franche-Comté contribue depuis 2007 au programme interinstitutionnel d'éducation à la sexualité à l'attention des jeunes en Franche-Comté, copiloté avec le Rectorat de Besançon, l'ARS et le **Cics (Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité)** qui est un centre de planification basé à Besançon). L'objectif premier est de renforcer les compétences des intervenants auprès du public jeune, par la formation et par une charte d'engagement précisant les modalités d'interventions.

Le fonctionnement est basé sur une **formation de formateurs** (niveau 1) qui forment ensuite les intervenants (plus de 80 intervenants par an, soit plus de 500 intervenants formés à ce jour). Ces intervenants sont initialement en contact avec le public jeune, quel que soit le lieu : écoles, foyers PJJ, IME...

Depuis 2013 existe une proposition de formation de niveau 2²⁴ en direction de public en situation de handicap. Le public jeune reste privilégié. Cette formation financée par l'ARS a été confiée au Cics qui dispose d'une expertise reconnue sur cette problématique (formatrice : Véronique Bernard, psychologue clinicienne).

Il n'existe pas de collaboration particulière entre Ireps-FC et l'IRTS sur ce thème, bien que des intervenants soient communs aux différentes actions : K. Bertrand (ancienne salariée du Codes 70) et V. Bernard. Ces dernières, presque systématiquement impliquées, sont des personnes ressources/référentes en Franche-Comté.

À noter aussi :

- **2015** : dans le cadre des rencontres régionales organisées par le Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale (**MAIS**), a eu lieu à Dole une **journée de formation** « VAS des personnes en situation de handicap : vers quels accompagnements psycho-éducatifs »
- **L'association AREFH** est basée dans le Doubs à Fontaine-lès-Clerval et a été créée en 2012 par A. Laguzet, elle-même en situation de handicap. 3 axes majeurs sont développés : Lutter contre l'isolement des femmes en situation de handicap ; travailler l'estime de soi et révéler le potentiel de chacune ; créer des espaces d'écoute et de partage, mettre en place des programmes de sensibilisation. Source : site Internet de l'AREFH : <http://www.arefh.org/>

3. Santé buccodentaire

Ce thème est moins bien connu et n'a pas fait l'objet d'enquête spécifique pour cet état des lieux.

En Bourgogne

Depuis 2012, le **CH La Chartreuse** accompagne le projet de l'association de médecine buccale spécialisée **AMEBUS** destiné aux personnes handicapées psychiques de Côte-d'Or, en développant des actions de prévention en faisant bénéficier les patients d'un bilan dentaire, en formant le personnel des structures médico-sociales concernées par cette problématique...

²⁴ Les formateurs d'intervenants doivent avoir suivi le niveau 1

Actuellement le centre hospitalier finance un temps de Chirurgien dentiste et aide les patients qui ne peuvent pas bénéficier d'une prise en charge conventionnelle.

L'UFSBD 89 mène des actions de formation des personnels des établissements accueillant des jeunes handicapés mentaux et polyhandicapés, des actions pédagogiques auprès des enfants, et réalise des bilans dentaires et une orientation vers des soins.

En Franche-Comté

Handident

Handident Franche-Comté a été créée en 2013 « pour améliorer la santé bucco-dentaire des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes, dans le but de leur assurer une meilleure qualité de vie et de faciliter leur intégration dans la société ». Elle est née de la collaboration entre des associations représentant les personnes handicapées, fédérées par le Comité d'Entente Régional Handicap de Franche-Comté (CER-H), et des représentants des chirurgiens-dentistes.

Ses objectifs sont d'améliorer l'offre de soins adaptés, organiser des dépistages et améliorer la prévention et l'éducation à la santé. Le réseau connaît une première étape de développement sur l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard- Héricourt.

<http://handident-franche-comte.fr/>

Handiconsult

L'hôpital Jura Sud (Lons le Saunier) a mis en place "Handiconsult". Plusieurs fois par semaine, des médecins volontaires interviennent dans des locaux aménagés. Il existe également un cabinet dentaire dédié aux patients handicapés.

Il semble que ces deux derniers dispositifs concernent d'abord l'accès aux soins, plus que la prévention (à discuter).

En Bourgogne Franche-Comté

La Mutualité Française BFC propose un programme de formation-action « la vie à pleines dents, longtemps » destiné aux professionnels des établissements hébergeant des personnes âgées et les services d'aides à domicile est compétente sur ce thème.

Elle a réalisé un état des lieux sur la situation dans les Instituts Médico-Educatifs (IME) et Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) de Bourgogne en 2015. Les deux axes d'intervention prioritaires identifiés étaient l'accès aux soins et le dépistage, pour améliorer la prise en charge médicale, et l'amélioration de la prise en compte de la thématique bucco-dentaire dans les établissements. Dans les suites, elle a investi dans 3 malles de dépistage et des cabinets ont été aménagés. Les relations avec les Conseils départementaux de l'Ordre peuvent être délicates.

Elle a récemment reçu une demande de la part du directeur de l'offre de soins ARS sur ce thème.

Autres partenaires mobilisables : URPS chirurgiens dentistes, Ordre des chirurgiens dentistes.

4. Nutrition

Ce thème n'a pas fait l'objet d'enquête spécifique.

Outre le programme expérimental nutrition handicap porté par l'Ireps dans la Nièvre²⁵, qui fédère de nombreux partenaires, il sera intéressant de se rapprocher des acteurs du parcours nutrition et plan sport santé bien-être.

Concernant les enfants, le Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique en Bourgogne Franche-Comté (RéPOPP-BFC) est un acteur incontournable à associer aux dynamiques.

²⁵ <http://ireps-bfc.org/sinformer/nutrition-handicap-avancee-du-projet>

Exemples d'activités déployées en région

Programme Nutrition Handicap

Nutrition Handicap est un programme régional expérimental porté par l'Ireps. Mis en place dans la Nièvre, il fédère 16 établissements et services médico-sociaux, des professionnels de la santé et de la promotion de la santé.

De nombreux partenaires sont associés : l'Observatoire Régional de Santé (ORS), Résédia, Handisport, UFOLEP, Siel Bleu, le Comité départemental olympique et sportif, les établissements de la Fédération des Oeuvres Laïques de la Nièvre (FOL), de l'Adapei 58, de la Sauvegarde 58, le Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Loô et l'Association Européenne des Handicapés Moteurs...

Ce projet conduit sur trois ans vise à améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes en situation de handicap.

17 établissements et services médicosociaux (sur 30 potentiels) se sont engagés dans la démarche. La phase diagnostique a été conduite par l'Observatoire régional de la santé (ORS) pour objectiver la situation de départ. L'Ireps a ensuite co-construit avec chaque structure un projet adapté à ses attentes et besoins spécifiques. Les actions sont en cours de déploiement et l'évaluation du processus et des résultats est en cours de réalisation (2018).

RÉPPOP-BFC

L'expérience de la région Franche-Comté a montré l'importance de former les équipes des établissements médicaux-sociaux et médico-éducatifs pour jeunes handicapés (du soin à l'éducatif en passant par le personnel de cuisine) à la problématique du surpoids et de l'obésité.

Ceci constituera un axe de travail important pour le RÉPPOP-BFC. Des acteurs médicaux ont été repérés lors de son état des lieux de la filière de prise en charge du surpoids/obésité pédiatrique en Bourgogne Franche-Comté (2017). Ces professionnels, cités dans le rapport, pourront être des moteurs/relais pour la sensibilisation à cette problématique.

Projet « Livre de recettes imagées et adaptées »

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Haut-Jura a créé un livre de recettes imagées et adaptées. Il s'agit d'un outil pédagogique d'aide à l'autonomie. Il souhaite pouvoir répondre aux besoins de publics différents en tenant compte des niveaux et des attentes de chacun. Le CPIE a mené le projet en partenariat avec l'APEI de Saint-Claude en 2014-2015n avec le soutien de la DRAAF, du Conseil Départemental du Jura et de l'ARS. Les actions réalisées dans le cadre de ce projet ont associé une formation des éducateurs et accompagnants, des visites d'exploitations agricoles et artisanales, et des animations d'ateliers cuisine.

Fédération française du sport adapté – Bourgogne Franche-Comté

Promouvoir la santé par le sport figure parmi les objectifs de développement 2017-2020 de la fédération. Les actions spécifiques envisagées sont de :

- participer au projet sport santé proposé par l'ARS
- appliquer les recommandations de bonnes pratiques « Bouger avec le sport adapté »
- sensibiliser les associations gestionnaires d'établissements spécialisés au sport adapté.

V. PERSPECTIVES

Ci-dessous sont mentionnées de nombreuses pistes réfléchies à partir de cet état des lieux, qui pourraient contribuer à construire une stratégie régionale Prévention-promotion de la santé-Handicap, avec les partenaires du futur RRAPPS (réseau régional d'appui à la prévention – promotion de la santé).

Finalité : développer des programmes de promotion de la santé adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, tout au long de la vie et dans tous les lieux de vie (en ESMS et à domicile) en s'appuyant sur des stratégies d'interventions plurielles et une action coordonnée, la création d'environnements favorables, la formation des professionnels et des aidants à la PPS.

OBSERVATION – ÉVALUATION

- Approfondissement de l'état des lieux si nécessaire pour :
 - identifier les besoins de santé des personnes en situation de handicap (rechercher les données disponibles)
 - recueillir les attentes des personnes
 - recueillir la demande des professionnels et des aidants (en formation, accompagnement, outils notamment)
Selon les besoins, il serait possible d'interroger :
 - les directeurs d'ESMS, les structures de portage
 - les usagers directement ou via leurs associations représentatives
 - les Conseils de vie sociale (CVS)
- Disposer d'un tableau de bord de suivi des acteurs et des actions simple et robuste
 - Améliorer l'exhaustivité de la base Oscars
- Accompagner les acteurs à l'autoévaluation interne de leurs actions

PILOTAGE ET STRUCTURATION

- Organisation de collectifs et de rencontres entre les acteurs ciblés :
 - Un groupe de travail opérateurs PPS et Creai, pour réfléchir ensemble, se former, co-construire, proposer des formations et des accompagnements méthodologiques.
 - Un groupe opérateurs de prévention-promotion de la santé / spécialistes du handicap : professionnels et usagers/ IrteSS-IRTS / décideurs +/- professionnels de santé pour partager l'état des lieux, une analyse AFOM²⁶ et construire un projet collectif
 - Des groupes de travail transversaux et thématiques
 - Des groupes de travail spécifiques avec d'autres professionnels, de type orthophonistes, ergothérapeutes
- Structuration régionale puis départementale selon les besoins
 - Créer une commission régionale / départementale avec différents partenaires et opérateurs :
Objectif : échanges de pratiques, acculturation commune handicap / promotion de la santé, transférabilité des actions / communauté de pratiques.
- Concertation entre financeurs
 - Coordonner les acteurs et les actions afin de proposer une offre équitable sur le territoire (ne pas renforcer les inégalités sociales et territoriales de santé) et proposer une offre de qualité

²⁶ Une première analyse AFOM en annexe, à compléter.

FONCTIONS RESSOURCES TRANSVERSALES

■ Formation

Pour favoriser le développement de compétences en PPS chez les acteurs du handicap et en méthodologie d'intervention dans le secteur médicosocial pour les acteurs PPS.

Formation continue

Publics : professionnels du secteur médicosocial / professionnels de santé

- professionnels des ESMS : cadres, maîtresses de maison, animateurs, éducateurs, (pas seulement les infirmières)
- associations d'usagers

Thèmes :

- Développer une culture commune avec les ESMS en promotion de la santé / faire le lien avec l'accompagnement et l'autonomie
- Maintien à domicile : travailler avec des éducateurs sportifs et des kinésithérapeutes le vivre mieux des adultes handicapés, co-animation d'ateliers avec les personnes concernées.

Méthodes

- Des formations transversales (appropriation du guide Fnes/Santé publique France)
- Des formations thématiques
- Formation-actions au sein des ESMS. Partir de leurs actions, identifier, valoriser ce qu'ils font pour faire le lien avec la promotion de la santé. Formation, atelier d'échanges, accompagnement méthodologique, utilisation de leurs documents institutionnels (projet institutionnel, livret d'accueil, démarche qualité, projet individuel...)
- Des formations croisées ?

Publics : opérateurs PPS, membres du RRAPPS

- Les former sur le handicap et les handicaps, l'appropriation des référentiels d'intervention.

Formation initiale

- Interventions de personnes en situation de handicap dans les formations initiales santé/social. Partenaires : UFR santé des 2 universités, IFSI, IRTESS B et IRTS FC
- Intervention systématique sur la promotion de la santé dans les formations initiales santé/social.

À noter l'existence d'un kit formation en PPS pour la formation initiale des travailleurs sociaux, produit par Santé publique France, qui a été expérimenté à l'Irts de Franche-Comté avec l'appui de l'Ireps.

■ Conseil en méthodologie

- Animer un réseau de conseillers en méthodologie sur le thème handicap-PPS (cf RRAPPS)
Les aider à mieux appréhender la complexité de ce secteur mais aussi les textes de lois fondateurs et l'organisation actuelle (Rapport Piveteau, Charte Romain Jacob, orientations de l'ARS...).
- Les outiller pour pouvoir utiliser les mêmes codes de langage et concevoir des stratégies d'intervention adaptées à chaque association.
- Cet accompagnement des conseillers passe encore par une approche thématique, qui permet néanmoins d'avoir une vision du fonctionnement de chaque établissement au niveau de l'organisation, des pratiques et des représentations professionnelles.

La logique à long terme est de pouvoir accompagner les ESMS au déploiement de programmes de promotion de la santé plus globaux, en s'appuyant sur un processus d'élaboration et de co-construction durable.

- Accompagner les opérateurs de prévention dans l'adaptation de leurs interventions "classiques" pour les rendre accessibles (actions/outils).

■ Capitalisation et transfert de connaissance / communication

- Stabiliser-consolider le fichier contacts des acteurs intéressés par le champ en BFC
- Améliorer la connaissance mutuelle des actions mises en place. Rendre visible et lisible l'existant dans les territoires
- Penser à ce que les actions produisent pour garder une trace et valoriser les personnes (ex : exposition itinérante suite à la mise en place d'actions, publications grand public, professionnelle ou scientifique)
- Communiquer sur ce thème dans et avec les instances de la démocratie en santé, s'appuyer sur les relais associatifs et institutionnels
- Informer, documenter, communiquer sur les données probantes et les connaissances disponibles sur les stratégies d'intervention efficaces en EPS/PS en direction des personnes, jeunes et adultes, en situation de handicap (psychique, moteur, sensoriel, auditif), de polyhandicap
- Sensibiliser les établissements (directions, professionnels) à la PPS par la diffusion du guide Fnes, par des journées d'échanges par département / région
- Utiliser les potentialités des Centres ressources documentaires (références bibliographiques et outils d'intervention)
- Dresser l'état des lieux des systèmes d'information sur ce thème en région / Créer un portail accessible aux publics et aux professionnels
- Animer une communauté de pratiques sur handicap et PPS et/ou assurer du courtage (ex : newsletter spécifique, liste de diffusion, publication spécifique...)
- Développer la littératie en santé et traduire les documents de communication en PPS en Facile à lire et à comprendre (Falc), relayer ceux déjà existants
- Proposer des formats adaptés, parfois s'appuyer sur le numérique selon le handicap, construction de jeux, de vidéos
- Accessibilité numérique concertée avec les partenaires. Pour les opérateurs de prévention thématiques type Anpaa, Fnars, Creai... et partenaires accueillant les publics
- Développer la recherche interventionnelle, en s'appuyant sur le pôle régional formation recherche BFC en cours de construction et sur les Maisons des sciences de l'homme.
 - Thèmes et partenariats envisagés
 - Participation des personnes en situation de handicap
 - Développement des CPS des jeunes en situation de handicap (projet CTS et CLS Nord Franche-Comté)
 - Partenariats avec les psychiatres (Université Bourgogne et Franche-Comté), les médecins généralistes, les généticiens, les pédiatres (recherche thématique, mais aussi recherche participative, et promotion de la santé dans les CHU)
 - (...)

SPÉCIFICITÉS PAR THÉMATIQUE OU PAR POPULATION

- Fédérer les actions en direction du public jeune handicapé autour du Pass santé jeunes (s'appuyer sur les dynamiques existantes et les outils en les adaptant si besoin).
- Plaidoyer à construire avec les partenaires pour provoquer des échanges sur la VAS et plus concrètement sur les réponses à apporter aux personnes en situation de handicap. Partenaires potentiels : Adapei, AFTC, AHS-FC, APF
- Beaucoup de demandes sur la thématique hygiène, et peu d'outils existants : création d'outils, plate-forme avec banque d'images en accès libre.
- Déployer des ateliers santé dans les Esat, Adapei, auprès des jeunes. Ces ateliers santé auprès des personnes ayant un handicap psychique et en situation précaire permettent de répondre aux questions que les personnes se posent, de les rendre acteurs et de créer du lien. Les proposer avec des bénéficiaires qui fréquentent l'accompagnement santé individualisé (mélanger les publics). Former des professionnels des ESMS à animer ces ateliers en autonomie.
- Utiliser les opportunités en termes d'innovation et d'évolution du secteur médicosocial. Ex : fournir un accompagnement méthodologique aux porteurs de projet d'habitat inclusif pour favoriser la participation des personnes, assurer une cohésion de groupe, intégrer la dimension promotion de la santé dans l'habitat et le lieu de vie, voire l'empowerment.
- Développer un Pass santé pour les personnes handicapées ? décliné par type de handicap ?

POUR LA DÉCLINAISON PAR THÈME

- Partager un état des lieux de départ (régional, départemental, local)
- Proposer un accompagnement méthodologique par une offre structurée
- Co-construire les actions avec les partenaires, dont des temps de formations spécifiques pour les opérateurs PPS et pour les acteurs du champ
- Aider au reporting et à l'évaluation
- Communiquer sur les actions conduites

PRINCIPES D'INTERVENTION

- **Viser une approche inclusive.** « *La vie peut aussi être ordinaire !* ».
Exemples : Utilisation des outils PSJ / inclusion en milieu scolaire ; favoriser l'inclusion des personnes suivies en SAVS au sein des dynamiques de promotion de la santé dans les centres sociaux (ateliers cuisine...).
- **Envisager des méthodes participatives** afin de faciliter la participation active des personnes en situation de handicap aux programmes de PPS
- **Développer l'autonomie en santé** du public
Parmi les représentations habituelles des acteurs, il est fréquent de ne pas envisager comme possible l'autonomie dans le champ du handicap. Cette question pourrait être abordée en communauté de pratiques des professionnels. Groupe d'échanges, de réflexion et de propositions. « Quelle autonomie en santé dans les institutions pour les personnes en situation de handicap ? »
- **Penser la continuité des parcours / articuler avec les autres politiques** (PNNS, PPSBE, parcours addictions...)
Ex : prise en charge des transports pour accéder à un bilan de santé après un atelier santé.

VI. ANNEXES

A. Bibliographie sélective²⁷

Textes de référence

Textes législatifs

- **Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002** rénovant l'action sociale et médico-sociale. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000215460>
- **Loi n° 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647>
- **Convention relative aux droits des personnes handicapées** et protocole facultatif Nations Unies, 2006 (ratifiée par la France en 2010). <http://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-f.pdf>
- **Article L.1435-4 du code de la Santé publique** (modifié par la Loi n° 2011-1906 du 21 décembre 2011 – art.65). *Décrit des contrats d'amélioration des pratiques pour les professionnels de santé exerçant dans le secteur médico-social, notamment sur la participation à des actions de dépistage et de prévention.* <http://urlz.fr/4XzU>
- **Décret n° 2017-137 du 7 février 2017** relatif aux informations nécessaires à l'élaboration des plans d'accompagnement globaux des personnes handicapées. <http://urlz.fr/4XzX>

Chartes

- **Charte d'Ottawa** pour la promotion de la santé. Genève : OMS, 21/11/1986. 6 p. http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf
- **Charte Romain Jacob**. Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. Signée le 16/12/2014. <http://www.handidactique.org/charte-romain-jacob/>

Rapports gouvernementaux

- **Les propositions du CIH 2016**. Ministère des affaires sociales et de la santé, 02/12/2016. <http://social-sante.gouv.fr/grands-dossiers/conference-nationale-du-handicap-cnh/comite-interministeriel-duhandicap-cih/les-propositions-du-cih-2016/>
- **« Zéro sans solution »** : le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches. PIVETEAU Denis. Ministère des Affaires sociales et de la Santé, 10/06/2014. 96 p. http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_zero_sans_solution_.pdf
- **Un droit citoyen** pour la personne handicapée, un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement. JACOB Pascal, JOUSSERANDOT Adrien. Ministère des affaires sociales et de la santé, Ministère délégué chargé des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, 04/2013. 233 p. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000341/>

Promotion la santé des personnes en situation de handicap

- **Revue de littérature** de l'Étude régionale sur la promotion de la santé en ESMS relevant du secteur du handicap. Montpellier : CREAI-ORS Languedoc-Roussillon, 03/2014. pp. 47-63. http://ancreai.org/sites/ancreai.org/files/2014_rapport_final_ars_promotion_sante_mars_2014_vf.pdf#page=47

²⁷ Pour en savoir plus : *Promotion de la santé et handicap. Bibliographie sélective / mars 2017* – Ireps Occitanie. <https://ireps-occitanie.fr/se-documenter/bibliographies.html>

- **Promouvoir la santé des personnes en situation de handicap.** Dossier. ALLAIRE Cécile, SITBON Audrey, DOUILLER Alain (et al.). Santé de l'homme, n° 412, 03/2011. pp. 8-47. <http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-homme-412.pdf>
- **La prévention santé des personnes handicapées.** Dossier. INPES, 26/11/2012. <http://inpes.santepubliquefrance.fr/sante-handicap/index.asp>
- **Promouvoir la qualité de vie de chaque résident du foyer d'hébergement en créant les conditions d'un habitat diversifié, inclusif et choisi.** Passer du statut de résident au statut d'habitant. RELLO-BOSSARD Valérie. Rennes : EHESP, 2015. 90 + XXIX p. <http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Ehesp/Memoires/cafdes/2015/relo.pdf>
- **Promouvoir la santé des personnes en situation de handicap : exemples d'actions.** ALLAIRE Cécile, FERRON Christine, MOISAN Yann (et al.). La Santé en action, n° 426, 12-2013, pp.4-17 <http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-action-426.pdf#page=4>

Recommandations

Les recommandations de l'ANESM (à retrouver sur www.anesm.sante.gouv.fr)

- Les « comportements-problèmes » au sein des établissements et services accueillant des enfants et adultes handicapés : Prévention et Réponses. 12/2016.
- « Pratiques de coopération et de coordination du parcours » des personnes handicapées. Note de cadrage. 12/2016.
- Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques, 05/2016.
- L'accompagnement à la santé de la personne handicapée. 07/2013.
- Programme « Qualité de vie en Maison d'accueil spécialisée (MAS) et en Foyer d'accueil médicalisé (FAM). 2013-2014. [Volet I. Expression, communication, participation et exercice de la citoyenneté, Juillet 2013 ; Volet II. Vie quotidienne, sociale, culture et loisirs, Décembre 2013 ; Volet III. Le parcours et les formes souples d'accueil et d'hébergement, Décembre 2014.
- Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en Esat, 06/2013
- Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médicosociaux, 10/2010
- La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre. 07/2008

Préconisations pour le développement de programmes de promotion de la santé en IME. Livre blanc. FOUACHE Christel, LORENZO Philippe, BERRY Patrick (et al.). Amiens : Ireps Picardie, Ireps Pays de la Loire, Ireps Champagne-Ardenne, Observatoire de la santé du Hainaut, 02/2011. 42 p. http://www.irepspdl.org/_docs/Fichier/2015/2-150115055443.pdf

FNES. Promouvoir la santé et le bien-être dans le champ médico-social auprès des personnes en situation de handicap. Guide d'aide à l'action pour la réalisation de projets de santé dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS). Avril 2018. 40p. <http://www.fnes.fr/actualites-generales/un-guide-daide-a-laction-pour-la-realisation-de-projets-de-sante-dans-les-etablissements-et-services-sociaux-et-medico-sociaux-esms>

☛ On trouvera des références bibliographiques thématiques dans la revue réalisée par l'Ireps Occitanie à l'occasion du séminaire national organisé par la Fnes le 13/03/17 à Toulouse. Les thèmes illustrés par des exemples sont les addictions, l'activité physique, alimentation, cancers, compétences psychosociales, parentalité/périnatalité, vie affective et sexuelle.

B. Listes des acteurs de la région potentiellement mobilisables

(Acteurs identifiés à partir du fichier contacts de l'Ireps, et à compléter pour produire une carte partenariale par champ d'activité)

- ARS (Agence Régionale de Santé)
- Acteurs des CLSM
- ADAPEI (handicap mental)
- ASV (Atelier Santé ville)
- APF (handicap moteur)
- Acodège
- ARPAGH
- AREFH (Association pour la reconnaissance de l'épanouissement de la femme en situation de handicap)
- AHS (Association Hygiène Sociale)
- APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés)
- AFTC : Association de Familles de Traumatisés crâniens et Cérébrolésés)
- Associations diverses (Alzheimer, Sclérose, Huntington, Aispace pour l'épilepsie, AFM pour les Myopathie, Trisomie, Autisme avec RESPI ou ABA...)
- CREAI (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information – public vulnérable)
- CERHES (Centre de Ressources Handicaps et Sexualité)
- Conseils départementaux
- Conseil régional
- Comités régionaux et départementaux handisport
- CPEF (Centre de planification et d'éducation familiale), planning familial
- CNSA (Caisse Nationale des Solidarités pour l'Autonomie)
- URAASS, France assos santé
- DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale)
- ESMS (établissements sociaux et médico-sociaux : ESAT, CAMSP, CMPP, CRA, CIS, UEROS, SESSAD, SSAD, SSEFIS, SAAAIS, SSIAD, SOASAD, SALSAD, GEM, SAVS, IME, ITEP, IEM, FAM, MAS, Foyers, CRP...)
- FFSA (Fédération Française du Sport Adapté)
- FEGAPEI maintenant NEXEM (le principal représentant des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire)
- FNES (Fédération Nationale de l'Education pour la Santé)
- FEHAP (Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne)
- GCSMS Juralliance (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale pour l'accompagnement des personnes vulnérables dans le Département du Jura)
- GPF (Groupe Polyhandicap France sur le handicap lourd)
- Handi-U (pour étudiants)
- Ligues et comités départementaux sport adapté
- Les Nous aussi (handicap intellectuel)
- Les Papillons blancs
- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapés)
- Mutualité Française BFC
- ORS BFC
- Polyhandicap France
- PLURADYS (Réseau de santé destiné aux enfants de Bourgognes, âgés de 0 à 18 ans, présentant une association de plusieurs symptômes ou dysfonctions relatives aux pathologies du développement et/ou des troubles de l'apprentissage.)
- RSSB (Réseau sourds et santé Bourgogne)
- SDH (Solidarité Doubs Handicap)
- SPF (Santé Publique France)
- Services de santé municipaux
- URAPEDA (union regroupant les associations de parents d'enfants déficients auditifs)
- UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques)
- Sauvegarde 71 / ANPAA / Sedap / maisons des ados...

C. Ressources pour intervenir - exemples d'acquisitions

Les centres de ressources documentaires de l'Ireps et ses antennes départementales <http://www.ireps-bfc.org/se-documenter/nos-services> disposent d'un fonds spécialisé sur le thème handicap et prévention qui s'étoffe régulièrement.

Exemple des acquisitions 2016 pour accompagner des projets de promotion de la santé, à la demande des structures du secteur médicosocial :

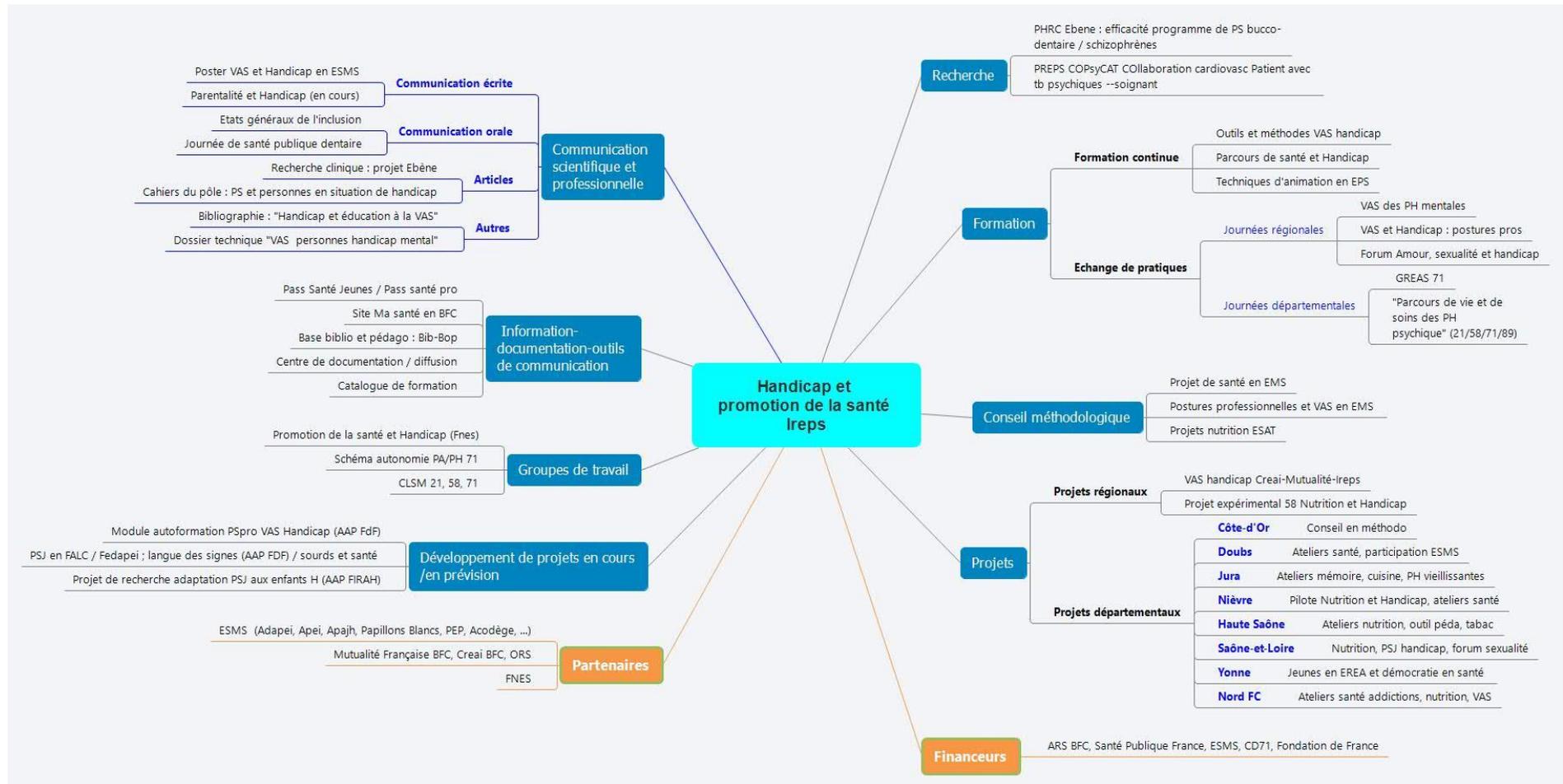
Outils d'interventions

- AAD MAKATON, FARA B. Makaton : une solution pour communiquer - Un programme à découvrir. Paris : Danak films, 2008. [DVD].
- ARCHAMBAULT L. Gabrielle. Paris : Blaq out, 2014. [DVD].
- CADELLI N., TOURNEUX A. Tabliers pédagogiques. Belgique : Fédération Laïque de Centres de Planning Familial, Centre Sésame, Fédération de Wallonie, 2014. [Mallette].
- COLLECTIF D'AUTEURS. Parler de maladie et de handicap, t'es pas cap ! Dijon : Educagri Éditions, 2016. [DVD]
- DELVILLE J., MERCIER M., MERLIN C. Des femmes et des hommes : programme d'éducation affective, relationnelle et sexuelle destiné aux personnes déficientes mentales. Namur : Presses universitaires de Namur, 2016, 2e édition. [Mallette].
- FACULTÉS UNIVERSITAIRES NOTRE-DAME DE LA PAIX. Vie affective, relationnelle et sexuelle : les personnes blessées médullaires. Namur : Presses universitaires de Namur, 2008. [Mallette].
- FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL. Les symboliques de l'amour. Bruxelles (Belgique) : FCPPF, 2008. [Dossier pédagogique].
- SCLERA PICTOGRAMMES. Pictogrammes : Vie affective et sexualité. Zwijndrecht (Belgique) : Sclera ASBL, 2016. [Mallette].
- TRALALÈRE. Vinz et Lou sur internet. Urcuit : Tralalère, 2015, 33 p. [Dossier pédagogique].

Ouvrage

- TREMBLAY R., ARAGON A., PAUNERO G., SURET N., VIDOTTO MC. Guide d'éducation sexuelle à l'usage des professionnels - Tome 2 : la personne handicapée mentale. Toulouse : Cifres, Eres Éditions, 2001.

D. Carte mentale des activités Ireps dans le champ promotion de la santé et handicap



Activité 2016-2017

E. Analyse (AFOM) Atouts – Faiblesses – Opportunités - Menaces

Analyse AFOM Handicap et prévention en région Bourgogne Franche-Comté (à compléter collectivement)

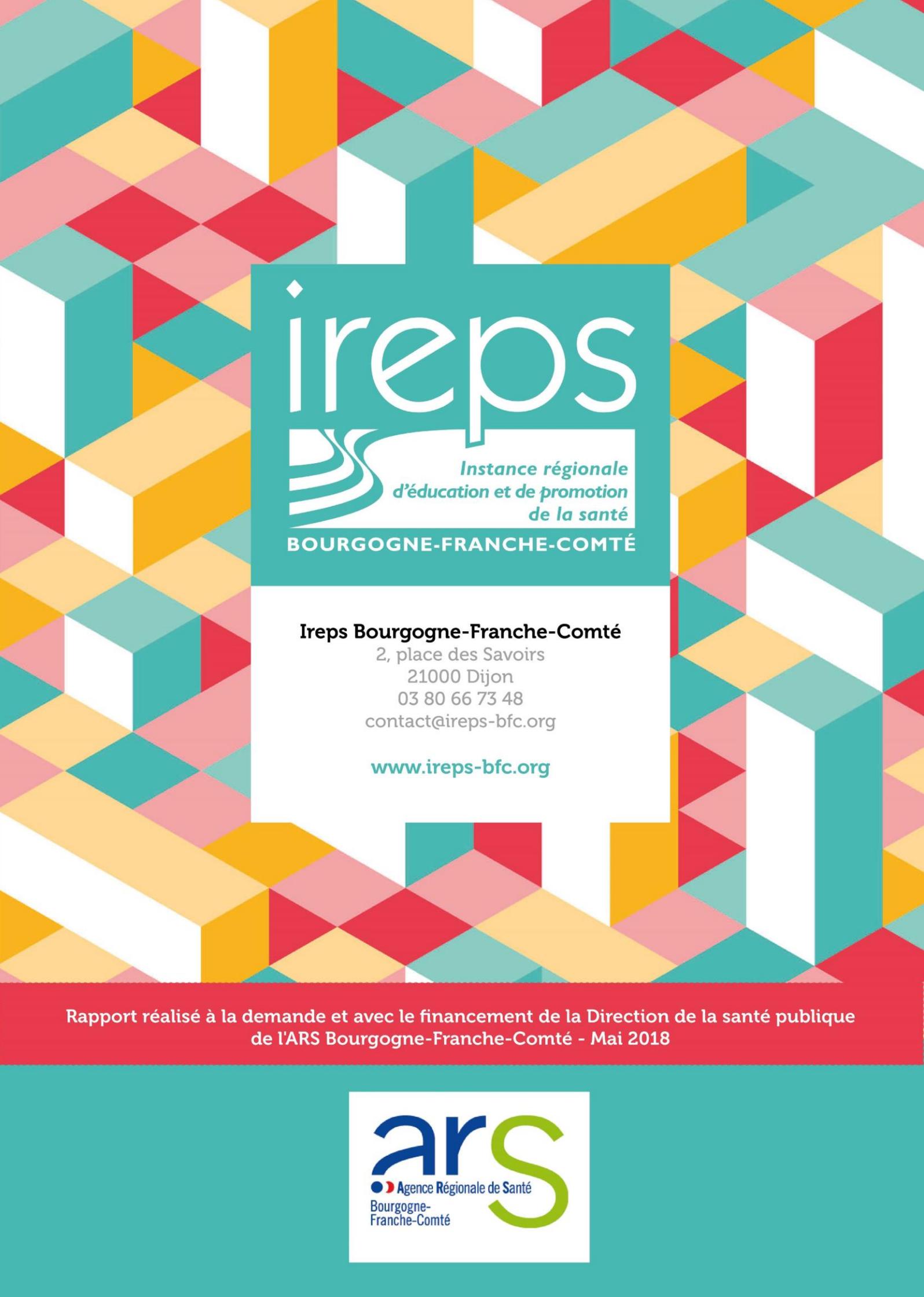
Atouts (Forces)	Faiblesses
<p>Des ressources en prévention-promotion de la santé (PPS) Des actions déjà conduites avec succès Une diversité d'expertise Des sources de financement diversifiées (...)</p>	<p>Faible culture PPS du secteur médicosocial Faible structuration de l'offre PPS dans ce domaine Dispersion des actions Hétérogénéité des pratiques Des structures médicosociales et des opérateurs de PPS parfois placés en situation de concurrence Multiplicité des financements qui ne se rejoignent pas sur les attendus (ex : conseils départementaux, ARS, conférences des financeurs pour des projets <i>Handicap et vieillissement</i>, autres appels à projets...) (...)</p>
Opportunités	Menaces
<p>Motivation de la Direction de la santé publique ARS Attentes des ESMS Motivation de nombreux opérateurs PPS Des référentiels et des outils disponibles (...)</p>	<p>Secteur parfois « fragile » et très sollicité Démographie des chirurgiens-dentistes pour la santé buccodentaire (...)</p>

F. Exemple d'outil utilisable pour organiser la programmation stratégique régionale

À partir des 10 préconisations du rapport Fnes commandé par Santé publique France

	Comment ?	Porteur ?	Partenaires ?	Financement ?	Pour qui ?	Quand et où ?	Thématique(s) – mots clefs
Sensibiliser les professionnels des établissements et services médico-sociaux aux notions de promotion de la santé, d'éducation pour la santé et de prévention							Général
							Nutrition
	Formation dans les structures d'accueil des PH	Mutualité Française		?	Professionnels travaillant avec un public PH	A la demande ? BFC ?	VAS Environnement
Diffuser les préconisations existantes concernant les facteurs favorisant l'implantation de projets de promotion de la santé dans les institutions ;							
Renforcer la participation des usagers et de leurs familles à toutes les étapes des projets d'éducation et de promotion de la santé ;							
Soutenir la participation effective des PH qui siègent dans les instances, notamment par le biais d'une « formation » sur le rôle et les missions du CVS ;	Démocratie en santé						
Renforcer le travail avec les familles : valoriser les compétences des parents, réaffirmer le rôle des familles, renforcer la co-éducation							
Renforcer ou développer les partenariats et le travail en réseau							
Systematiser la démarche d'un état des lieux / diagnostic multifactoriel pour être au plus près de la réalité de la structure							

	Comment ?	Porteur ?	Partenaires ?	Financement ?	Pour qui ?	Quand et où ?	Thématique(s) – mots clefs
Développer un axe de travail « numérique et promotion de la santé »	Création parcours d'autoformation pour les professionnels et séquence VAS pour les jeunes	Ireps BFC	IREPS CREAI BFC CERHES SPF Réseau sourds et santé MFBFC Les Nous aussi ESMS FEGAPEI Planning Familial CPEF Représentants d'utilisateur	Fondation de France	Jeunes en situation de handicap et professionnels	2017-2019 de BFC	VAS – Handicap – Auto-formation – Accessibilité
	Création d'une plateforme (type PSJ) accessible pour regrouper les ressources de PS adaptées	Ireps BFC	Différentes associations	ARS ? Iresp ? Firah ?	Jeunes en situation de handicap	2 à 3 ans de BFC	Accessibilité – Handicap – Jeunes – Promotion de la santé
Développer la promotion de la santé au domicile							
Développer des partenariats avec les dispositifs de droit commun							



irepos



*Instance régionale
d'éducation et de promotion
de la santé*

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Ireps Bourgogne-Franche-Comté

2, place des Savoirs
21000 Dijon
03 80 66 73 48
contact@ireps-bfc.org

www.ireps-bfc.org

Rapport réalisé à la demande et avec le financement de la Direction de la santé publique
de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté - Mai 2018



● Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté